

# L'association Air Pur veut faire cesser les nuisances olfactives aux Plans !

Il y a un an, des habitants du quartier des Plans de Carros avaient créé le collectif Air Pur afin d'alerter les pouvoirs publics sur les nuisances olfactives et les risques pour la santé liés aux activités de la SCERM, implantée sur la zone industrielle de Carros-Le Broc.

Cette société du groupe Colas est spécialisée dans l'enrobage et le recyclage de matériaux, notamment pour les travaux de construction routiers. Concrètement, la SCERM a pour activité principale la fabrication de bitume pour la création ou la réfection de chaussées à partir de matériaux neufs et recyclés. Mais le collectif Air Pur relevait alors un vrai problème : « Les nuisances olfactives provoquées par cette activité ont de nombreux impacts. Les riverains ne peuvent pas aérer leur maison ni laisser leurs enfants jouer dehors à certains moments de la journée. Par moments, l'odeur est insupportable à l'extérieur, mais elle s'immisce également à l'intérieur des habitations. Certains décrivent même des signes d'irritation comme de la toux, des nausées ou des maux de tête. » Le collectif allait même plus loin en se demandant quels pouvaient être les effets à long terme pour la population de cette exposition à des substances chimiques dont certaines pourraient être cancérigènes ? Quels sont également les effets sur l'environnement et sur les cultures ? « L'urbanisation croissante du quartier des Plans et l'ouverture prochaine de l'école Simone Veil ne font qu'exposer davantage de citoyens carrossois à ces émanations », précise-t-on au sein du collectif. Un collectif qui vient d'ailleurs de se doter d'un véritable statut juridique en se constituant en association.

## La responsabilité de la SCERM clairement établie

En février dernier, une réunion de concertation avait été organisée en présence de la sous-préfète, du maire de Carros, de la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), des représentants du groupe Colas

et des représentants d'Air Pur Carros. Une réunion qui fut le point de départ d'une étude menée par Atmosud, une association de surveillance de la qualité de l'air, agréée par le Ministère de l'environnement. Celle-ci a analysé les signalements réalisés quotidiennement par les riverains dans un rayon de trois kilomètres autour de la SCERM. « Le compte rendu est sans appel, expose l'association Air Pur. Sur les 266 signalements, plus de 90% ont été affectés à l'activité de l'entreprise d'enrobage. Les nuisances surviennent essentiellement le matin entre 7h et 9h et le soir entre 19h et 22h. » Bien entendu, la municipalité prend le sujet très au sérieux et a décidé de soutenir et accompagner l'association dans ses démarches. Air Pur peut également compter sur le soutien de la métropole Nice Côte d'Azur, par l'intermédiaire de son vice-président en charge de la transition écologique Richard Chemla.

## Quelles actions à venir ?

« Avec le concours de la métropole et d'Atmosud, nous allons demander une analyse des polluants spécifiques des émanations de bitume dans le quartier des Plans afin de quantifier l'exposition de la population, explique Sylvain Lepagnot, membre fondateur du collectif Air Pur. Notre association envisage de déposer une plainte avec constitution de partie civile, démarche dans laquelle nous avons besoin d'une mobilisation massive des riverains concernés. Nous souhaitons que le groupe Colas, qui est conscient des enjeux environnementaux et sociétaux, mette en œuvre les actions nécessaires afin de faire cesser les nuisances olfactives. » Pour les habitants concernés aux Plans de Carros, il s'agit surtout de retrouver une meilleure qualité de vie et de respirer un air plus sain.

## PRÉCISIONS DE LA SCERM

Mis en cause dans le dossier des nuisances olfactives dans le quartier des Plans de Carros, la société SCERM a tenu à publier le communiqué ci-contre.

### Association Air Pur Carros

✉ [airpurcarros@gmail.com](mailto:airpurcarros@gmail.com)

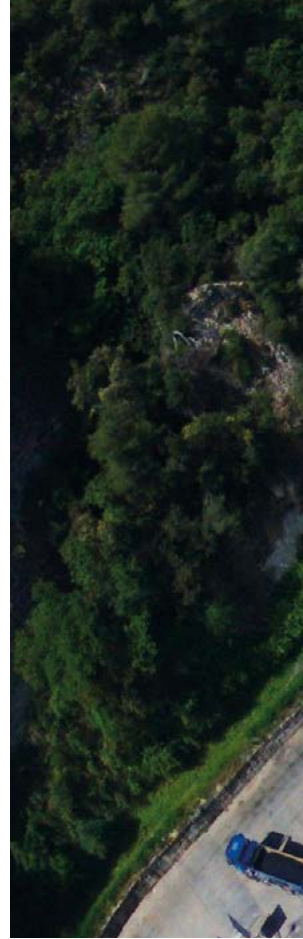
Facebook Air Pur Carros

### Documentation :

[www.pearltrees.com/airpurcarros](http://www.pearltrees.com/airpurcarros)

### Pour signaler les odeurs :

[www.sro-paca.org/page/plainte.php](http://www.sro-paca.org/page/plainte.php)





# La SCERM, un acteur responsable au service de son territoire et à l'écoute des Carrossois

Implantée dans la zone industrielle de Carros depuis 2007, la SCERM fabrique des enrobés constitués par le mélange de cailloux à 95% et de bitume à 5%. La SCERM est engagée dans une démarche durable. Plus de 25% des matières premières sont issues du recyclage, préservant ainsi les ressources naturelles. Enfin, parce que nous avons le souci de l'action responsable, les enrobés que nous fabriquons à Carros depuis près de 15 ans, avec la nécessité de circuits courts, sont destinés à l'entretien des routes de la région niçoise.

Il y a 2 ans, des riverains nous ont fait part d'un problème d'odeurs. Nous avons tout de suite pris ce sujet très au sérieux. En effet, dès ces premiers retours, nous avons cherché, agi et investi pour comprendre et améliorer la situation. Ainsi nous avons :

- mis en place un fichier de signalement des odeurs à destination des riverains ;
- organisé une réunion publique avec les habitants concernés ;
- organisé deux visites de

- nos installations ;
- fait faire 3 études différentes pour tenter de comprendre et d'identifier le problème ;
- investi plus de 150 000 € pour améliorer nos installations et mettre en place de nouveaux filtres à charbon actif sur le parc de stockage des bitumes ;
- revu notre système de production des enrobés pour abaisser les températures de fabrication et contribuer ainsi à réduire l'intensité des rejets de notre cheminée ;
- planifié d'autres améliorations du process de production.

Dans une étude parue récemment, *AtmoSud* a cependant pointé la responsabilité de la SCERM à propos des gênes olfactives ressenties par certains habitants de Carros. Il est important de préciser que la méthodologie est contestable car elle s'appuie uniquement sur le recensement des signalements de ces riverains. Elle fonde donc ses conclusions sur un élément éminemment subjectif : le ressenti de chaque individu, dont le seuil d'appréciation reste très personnel. Par

ailleurs, il nous semble important d'investiguer sur l'ensemble des acteurs industriels de la zone afin de n'exclure aucune hypothèse concernant l'origine de nuisances olfactives, comme par exemple le stockage de produits pétroliers présents sur la zone. La perception des odeurs est un sujet complexe car difficilement objectivable. Dans le but de pallier cette problématique, nous avons engagé une étude scientifique qui vise à mesurer l'influence olfactive de nos activités auprès d'un organisme indépendant, *Environnement Air*. Nous prenons l'engagement devant vous d'en partager, en toute transparence, les conclusions.

Il est important de rappeler que la perception d'odeur n'est absolument pas synonyme de pollution sanitaire ou environnementale. Notre activité est soumise à une législation très stricte. Un arrêté préfectoral d'autorisation régit la fréquence et le type de contrôle que nous réalisons (bruit, rejets atmosphériques, etc.). Les contrôles sont annuels

et doivent être effectués par un organisme accrédité par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Les services de l'État veillent au bon respect de ces obligations et ces contrôles annuels ont tous prouvé que notre activité était conforme à la législation en vigueur. En complément de cette surveillance régulière, un contrôle inopiné nous a été imposé, le 1<sup>er</sup> juillet 2020. Le rapport a démontré que les valeurs mesurées sont toutes bien en deçà des limites imposées par la loi. Nous restons totalement engagés et restons dans une démarche d'ouverture et de dialogue avec les habitants, la ville de Carros, la métropole, la préfecture ainsi qu'avec l'association *Air Pur Carros*. La SCERM, qui favorise l'emploi direct ou indirect d'une cinquantaine de familles vivant sur la commune, souhaite continuer à contribuer à la construction et l'entretien des infrastructures du territoire dans un climat serein et apaisé, par le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes.

